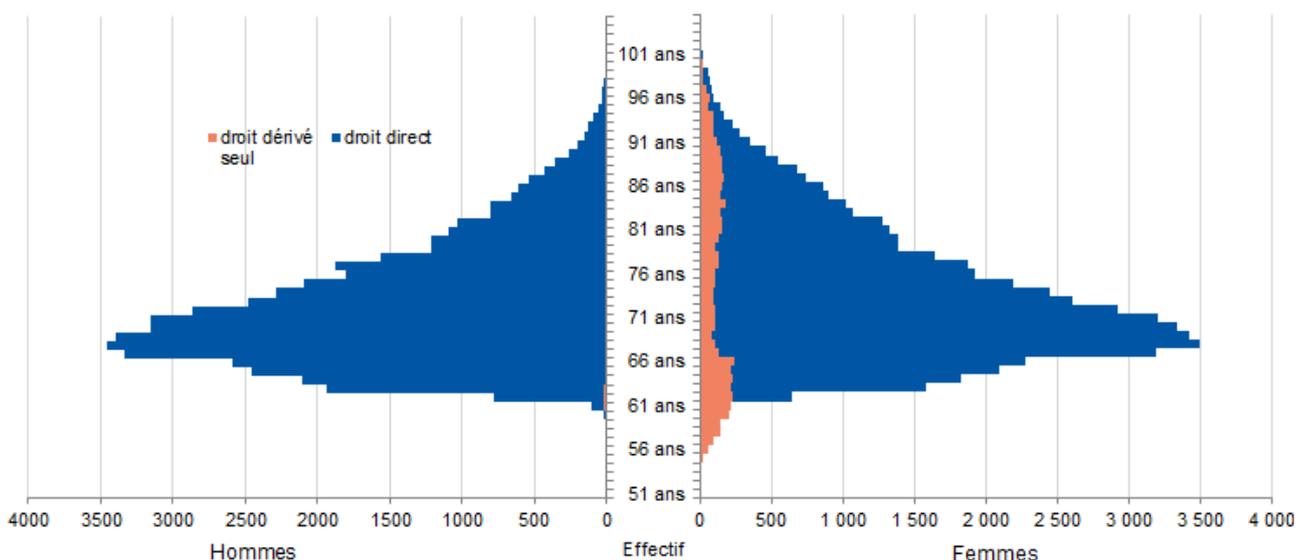


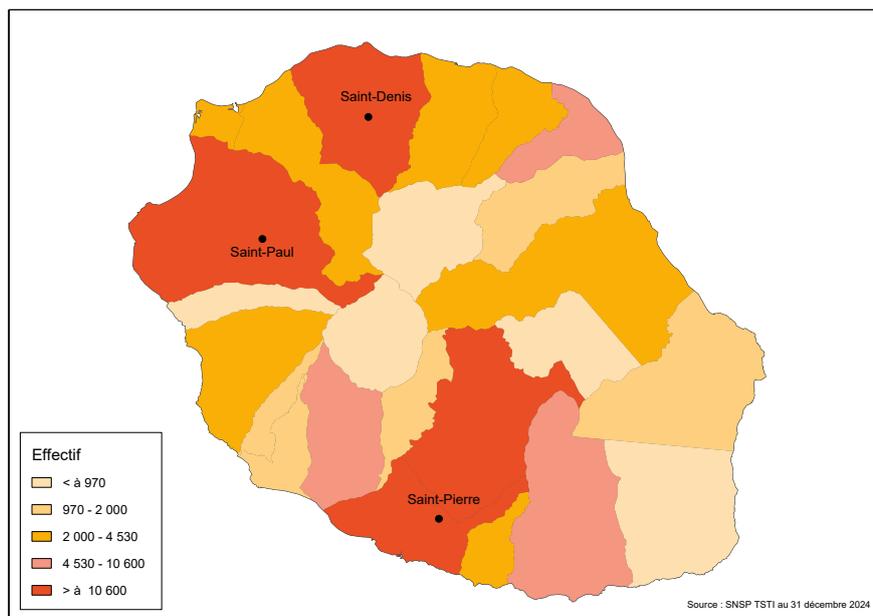
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	4 538	5 248	9 786
Droits directs (retraites personnelles)	4 327	4 136	8 463
Droits dérivés (retraites de réversion)	211	1 112	1 323
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 525	1 824	3 349
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	200	95	295
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,7 ans	65,1 ans	64,9 ans
Droits dérivés	72,7 ans	70,3 ans	70,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	51 538	59 811	111 349
Retraités percevant un droit direct seul	49 611	41 336	90 947
Retraités percevant un droit dérivé seul	277	5 859	6 136
Retraités percevant les deux à la fois	1 650	12 616	14 266
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	18,9%	24,2%	21,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 078	993	3 071
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,3 ans	73,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	817 €	739 €	775 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	39,4%	57,0%	48,4%

### Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

## Retraités du régime général par commune



## Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Saint-Denis</b>			
Nombre total de retraités	8 546	10 881	19 427
Retraités percevant un droit direct seul	8 307	8 138	16 445
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	868	901
Retraités percevant les deux à la fois	206	1 875	2 081
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	17,0%	21,9%	19,7%
<b>Saint-Paul</b>			
Nombre total de retraités	6 347	7 068	13 415
Retraités percevant un droit direct seul	6 164	4 930	11 094
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	758	783
Retraités percevant les deux à la fois	158	1 380	1 538
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	17,4%	21,0%	19,3%
<b>Saint-Pierre</b>			
Nombre total de retraités	5 140	6 079	11 219
Retraités percevant un droit direct seul	4 947	4 354	9 301
Retraités percevant un droit dérivé seul	31	577	608
Retraités percevant les deux à la fois	162	1 148	1 310
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	19,5%	23,9%	21,9%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants. Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr](https://statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr)